

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 MAI 2026



L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	29
Membres représentés	6
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Marc GRANET
Date de la convocation des conseillers	13 mai 2026
Date de l'affichage de la convocation	13 mai 2026



**PRÉSENTS :**

Madame Caroline DIGARD, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel COULANGES, Madame Sandrine CHAMBARETAUD, Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**

Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA, Monsieur Amïn BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame Nathalie DACHICOURT, Madame Maria ALVES, Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nathalie BONNAFFÉ, Madame Anissa TRIKI, Monsieur Daniel ARNOUD, Monsieur Vincent CAMUS, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERRE, Madame Clémence CHAMOUSSET, **Conseillers Municipaux.,**

**POUVOIRS :**

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO

Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Madame Sandrine CHAMBARETAUD

Monsieur Pascal GIACOMEL donne pouvoir à Madame Laura STRULOVICI

Monsieur Serge DOMINGUES donne pouvoir à Monsieur Stéphane PAVILLON

Madame Achata TRAORÉ donne pouvoir à Monsieur Daniel ARNOUD

Madame Pryscillia BRACH donne pouvoir à Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE

**OBJET : Approbation de la modification des tarifs spéciaux du Centre Culturel Jacques Prévert (CCJP) de Villeparisis**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2121-29,  
Vu la délibération relative à la municipalisation du Centre Culturel Jacques Prévert depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023,  
Vu la délibération relative à l'approbation des tarifs du Centre culturel municipal Jacques Prévert le 21 mai 2024,  
Vu l'avis de la commission en date du 11 mai 2026,

Considérant les tarifs pratiqués par les villes alentours,  
Considérant que la Ville souhaite poursuivre le partenariat avec le réseau Escales danse.

Entendu l'exposé de Madame Caroline DIGARD, Adjointe au maire déléguée à la Culture et au Patrimoine,

**DELIBERE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Approuve la modification des tarifs de billetterie du Centre Culturel Jacques Prévert ci-dessous :

Tarifs spéciaux :

- Tarifs pour les évènements organisés en réseau qui s'appliquent uniformément à l'ensemble des Villes impliquées dans la coréalisation de l'évènement :
  - o Tarifs évènement Escales danse :
    - Plein tarif : 20€
    - Intermédiaire (habitants CARPF et villes-partenaires) : 15€
    - Jeune -21 ans : 10€
    - Scolaire : 8€

**Article 2 :**

La grille des tarifs de spectacle à l'unité et la grille de formule d'abonnement restent inchangées.

**Article 3 :**

Autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle grille tarifaire modifiée du Centre Culturel Jacques Prévert pour le compte de la collectivité.

**Article 4 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous-Préfet de Meaux, et inscrite au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de l'ensemble des formalités de publicité.

Adopté après le vote suivant :

35 votants dont 6 pouvoirs

32 pour dont 5 pouvoirs (Groupe majoritaire « Villeparisis avec Vous » et Tout devient Possible)

3 abstentions dont 1 pouvoir (Unis pour Villeparisis)

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
<b>Frédéric BOUCHE</b> Maire	<b>Marc GRANET</b> Secrétaire de séance

